

Métier :	Correspondance ROME E/M K2105
Direction d'affectation :	Direction de la Culture Pôle opérationnel
Service d'affectation :	PIAM
Lieu d'affectation :	Territoire CA2bm
Filière :	Culturelle – Catégorie B
Cadre d'emplois :	Assistant territorial d'enseignement artistique
Grade :	1 ^{ère} ou 2 ^{ème} classe
Caractère du poste :	Polyvalent – itinérant
Lieux d'exercice principaux :	écoles du 1 ^{er} degré du territoire
Encadrement d'agents :	OUI
Nombre minimal :	3
Poste :	Musicien.ne Intervenant.e
Contraintes du poste :	<ul style="list-style-type: none">• 20 heures hebdomadaire + accessoires soit 35h• Volume horaire journalier non fixe• Déplacements• Travail possible en soirée et le week-end

COMPÉTENCES REQUISES

Diplôme requis : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)

Compétences requises : aisance vocale et pratique d'un instrument ou plus

Habilitations requises : Permis B

Savoirs :

- Connaissances des textes de référence traitant de l'enseignement artistique
- Connaissances des programmes de l'éducation nationale traitant du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) et de l'enseignement de la musique
- Connaissances approfondies en culture musicale
- Connaissances dans les domaines artistique : théâtre, danse, arts visuels, littérature, cinéma
- Connaissances didactiques
- Connaissances du développement de l'enfant et des apprentissages
- Connaissances générales sur l'organisation des collectivités territoriales

Savoir-faire :

- Pratique vocale et instrumentale confirmée
- Développer et compléter son identité artistique individuelle, faire preuve d'ouverture et de curiosité
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets musicaux, en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale, ainsi qu'en milieux spécifiques (petite-enfance,

handicap, maisons de retraite, foyers d'adultes...)

- Inscrire les interventions musicales dans une dynamique de pédagogie de projet (diagnostic pédagogique, élaboration des objectifs, mise en œuvre, évaluation et bilan partenarial)
- Encadrer des situations pédagogiques collectives à destination des enfants et adultes du territoire (ateliers de pratique collective vocale et/ou instrumentale), savoir gérer un groupe d'enfants ou d'adultes, avec un regard bienveillant mais exigeant
- Utiliser des outils numériques : logiciels bureautique, recherches sur internet, logiciels de Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- Médiation Culturelle, faire du lien avec la programmation culturelle, les structures culturelles du territoire et le CLEA
- Identifier et rechercher les besoins de formation professionnelle cohérents avec les nécessités du service et les politiques culturelles nationales et du territoire
- Encadrer et animer une équipe
- Conduire et mettre en œuvre le projet du service

Savoir être :

- Représente la collectivité
- Incarne les politiques culturelles du territoire
- Sens relationnel et sens du service public
- Discrétion, réserve et présentation irréprochable
- Capacité d'écoute, d'adaptation et dynamisme
- Sens du travail en équipe, respect des organisations et des procédures
- Curiosité intellectuelle
- Goût du travail soigné
- Intérêt pour les projets transversaux et les partenariats
- Esprit de recherche, d'innovation et de création dans le domaine artistique

LES MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

Mission globale du poste :

- Interventions musicales dans les écoles du 1^{er} degré du territoire de la CA2BM

Mission spécifique du poste :

- Coordination du service

ACTIVITES	FREQUENCE/P RIORITE ⁱ
<p>Principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventions musicales dans les écoles du 1^{er} degré du territoire de la CA2BM, dans les équipements culturels communautaires, dans les lieux d'animation et les espaces culturels du territoire • Mettre en œuvre le projet du service • Construire et mener des projets pédagogiques musicaux (élaborer des objectifs, mettre en œuvre le projet, prévoir et encadrer les restitutions sous une forme adaptée, évaluer) • Coordination des projets avec les écoles du territoire en lien avec les IEN et la direction de la Culture 	<p>Q1</p> <p>H1</p> <p>Q1</p> <p>H1</p>
<p>Complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventions musicales en milieu spécifique (petite-enfance, handicap...) • Inscrire les interventions en milieu scolaire comme en milieu spécifique dans le cadre d'une politique culturelle de territoire (saison culturelle, CLEA...) • Encadrement de l'organisation du service (concertations hebdomadaires entre musiciens intervenants, rencontre avec les partenaires, élaboration de documents) • Gestion des acquisitions et de l'entretien du matériel instrumental du service • Conception et évaluation des projets en partenariat avec les agents du service et la direction de la Culture • Veille professionnelle • Participation à l'action culturelle du territoire et contribuer à son rayonnement 	<p>O</p> <p>O</p> <p>H</p> <p>M</p> <p>M</p> <p>H</p> <p>M</p>
<p>Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmation de spectacle musicaux pour le jeune public en temps scolaire et hors temps scolaire, suivi de l'organisation - Production de bilans qualitatif et quantitatif - Participation aux réunions de service - Echanges avec la hiérarchie 	<p>M</p> <p>O</p> <p>M</p> <p>H</p>

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations avec des partenaires internes :	OUI
Relations avec le service :	OUI
Relations avec des partenaires extérieurs :	OUI
Relations avec le public :	OUI

Moyens à disposition :

- Outils informatiques (ordinateur portable, logiciels, connexion internet, imprimante)
- Parc instrumental
- Véhicule de service
- Téléphone portable

Conditions de travail : Poste à temps complet

ⁱ Fréquence : Q (quotidien), H (hebdomadaire), M (mensuel), O (occasionnel ou à la demande)

Priorité : 1, 2 (1 étant prioritaire)